

Amundi Label ISR Actions Marchés Emergents UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/05/2026

ACTIONS ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **7,48 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **29/05/2026**
Code ISIN : **FR001400SDL2**
Actif géré : **149,80 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : -

Objectif d'investissement

En souscrivant à Amundi Label ISR Actions Marchés Emergents UCITS ETF vous investissez dans un OPCVM de gestion active dont l'objectif est d'obtenir une exposition aux grandes et moyennes capitalisations boursières des marchés émergents tout en améliorant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans le processus de sélection et d'analyse des titres du portefeuille par rapport à l'indice MSCI Emerging MarketsIndex (l'« Indicateur de Référence »).

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

En vertu des nouvelles règles de l'ESMA, les fonds domiciliés dans l'UE ne sont pas autorisés à afficher des performances si le fonds a moins de 12 mois.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⚡ Risque le plus faible

⚡ Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Le label « Indice » mentionné dans les pages suivantes correspond à l'indicateur de référence mentionné dans le prospectus ou DIC du fonds

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Arnaud Vergonjeanne**

Gérant de portefeuille principal

**Kavya Satish**

Gérant suppléant

Commentaire de gestion

En mai, l'indice MSCI Emerging Markets a poursuivi sa forte progression, enregistrant une hausse de 10,26 % (net, en EUR), atteignant ainsi un nouveau record historique et surperformant l'indice MSCI World (+5,1 %) ainsi que l'indice MSCI USA (+5,8 %). La solide performance des actions mondiales a été principalement tirée par la reprise du thème de l'IA, dans un contexte d'apaisement des inquiétudes concernant la monétisation et les perspectives d'investissements des hyperscalers.

La performance des expositions hors des secteurs de la technologie et de l'IA a été plus modérée. En Inde, l'exposition aux technologies axées sur les services a pesé sur les résultats, reflétant des inquiétudes liées à l'obsolescence. En Chine, les entreprises du secteur de l'Internet et des technologies ont affiché des bénéfices résilients, en particulier parmi les sociétés onshore, et ont continué à signaler de solides plans d'investissement dans l'IA ; toutefois, la faiblesse des secteurs non technologiques, notamment dans les domaines liés à la consommation, a pesé sur la performance.

Le sommet Trump-Xi qui s'est tenu à la mi-mai n'a eu qu'un impact limité sur les marchés boursiers, car il n'a débouché sur aucun accord commercial concret majeur. Cela dit, il a donné le ton d'une approche stratégique plus constructive et a contribué à atténuer les risques immédiats d'escalade. Dans l'ensemble, les marchés semblent également plus optimistes quant à une désescalade au Moyen-Orient, même si des incertitudes majeures subsistent, notamment concernant la situation dans le détroit d'Ormuz et l'absence d'accord officiel entre les États-Unis et l'Iran.

Les rendements du GBI-EM ont baissé d'environ 6 pb en mai pour clôturer le mois à 6,19 %.

Le dollar américain s'est apprécié de 0,9 % tandis que les devises des marchés émergents ont progressé de 0,8 %.

Le Brent a clôturé en baisse de 19,3 %, ce qui représente la plus forte baisse mensuelle depuis 2020. L'or (-1,7 %) a continué de baisser tandis que l'argent (+3,2 %) a progressé en mai.

Au niveau des régions, l'indice MSCI EM Asia (+12,7 %) a affiché la meilleure performance du mois, tandis que l'indice MSCI EMEA (+1,8 %) et l'indice MSCI Latin America (-3,7 %) ont pris du retard.

Parmi les pays, l'indice MSCI Korea (+36,0 %) a de nouveau été le marché le plus performant en mai. Les gains ont continué d'être principalement tirés par les grandes valeurs technologiques, bien que la reprise se soit étendue à d'autres secteurs du marché, notamment certaines entreprises industrielles et non manufacturières, soutenues par des thèmes tels que l'IA, la construction navale et la défense. Le momentum est resté le style le plus performant, tandis que les bénéfices ont été particulièrement solides et que les révisions du BPA sont restées positives dans la plupart des secteurs. Les investisseurs nationaux ont continué à renforcer leur exposition, tandis que les investisseurs étrangers sont restés vendeurs nets, en particulier dans les secteurs de la technologie et de l'automobile. À l'inverse, l'indice MSCI Indonesia (-12,5 %) a affiché la plus mauvaise performance, souffrant de sa vulnérabilité aux prix du pétrole et d'un manque d'exposition à l'IA.

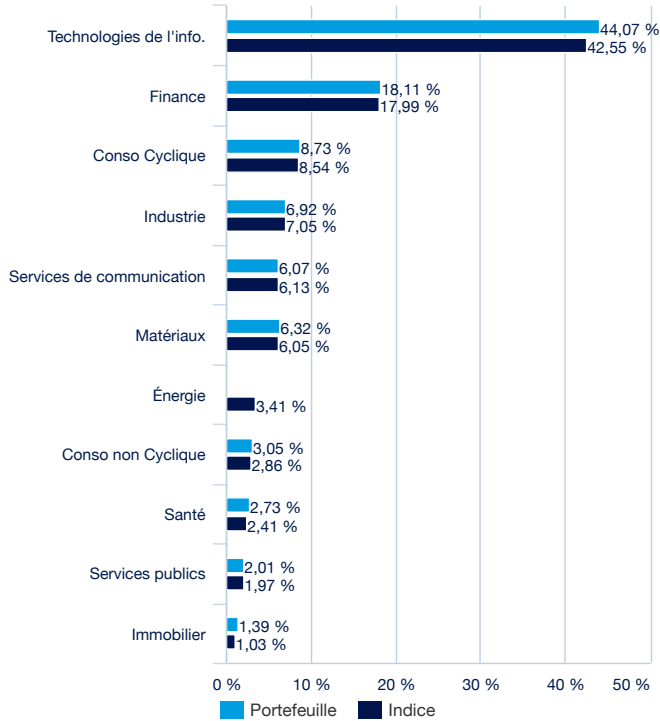
Parmi les principaux marchés, l'indice MSCI China (-2,5 %) a sous-performé en mai, les entreprises du secteur de l'Internet et des plateformes peignant à trouver un élan, le sentiment des investisseurs étant freiné par des résultats mitigés, une incertitude persistante quant à la monétisation de l'IA et la faiblesse persistante de la demande intérieure en dehors du secteur technologique. En revanche, le marché immobilier a montré des premiers signes de stabilisation, en particulier dans les grandes villes, où les prix des logements secondaires et les volumes de transactions se sont améliorés. L'indice MSCI Taiwan (+17,1 %) a prolongé sa forte progression et atteint de nouveaux sommets, soutenu par la confiance persistante dans les dépenses d'investissement des hyperscalers, l'apaisement des inquiétudes concernant la monétisation de l'IA et les révisions à la hausse des bénéfices, notamment dans le secteur technologique. L'indice MSCI India (-0,1 %) a enregistré une baisse et a de nouveau sous-performé l'ensemble des marchés émergents, son exposition aux technologies orientées services restant sous pression en raison des inquiétudes liées à l'obsolescence liée à l'IA. L'indice MSCI Brésil (-8,7 %) a figuré parmi les moins performants du mois, la nouvelle rotation vers le secteur technologique ayant pesé sur les anciens moteurs du marché, tandis que l'incertitude politique nationale, les inquiétudes budgétaires et les perspectives de resserrement monétaire ont accentué la pression. L'indice MSCI Afrique du Sud (+1,8 %) a enregistré une légère hausse mais est resté à la traîne par rapport aux marchés émergents plus performants, le sentiment étant influencé par un contexte de politique monétaire restrictive après que la Banque centrale a relevé ses taux et revu à la baisse ses perspectives de croissance. L'indice MSCI Arabie saoudite (-0,5 %) a reculé en mai, le marché ayant été pénalisé par un sentiment moins favorable sur le pétrole, des prévisions de demande plus modérées en provenance de Chine et des inquiétudes concernant l'aggravation du déficit budgétaire.

Sur le mois de mai, la performance nette du portefeuille s'est établie à 12,01 %.

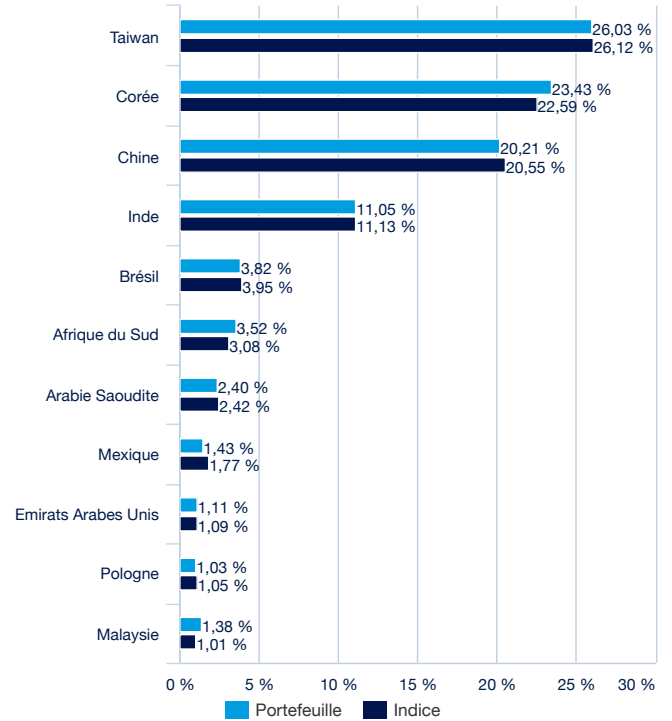
ACTIONS ■

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi)



Répartition géographique (Source : Amundi)



Principales lignes du portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	9,63%
SAMSUNG ELECTRONICS	7,53%
SK HYNIX INC	7,13%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	2,49%
MEDIATEK INC	2,05%
DELTA ELECTRONICS INC	1,70%
HON HAI PRECISION INDUSTRY	1,41%
CHINA CONSTRUCT BANK	1,18%
HDFC BANK LIMITED	1,15%
SAMSUNG ELECT-PFD	1,01%
	35,26%

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Emergents**

Nombre de valeurs du portefeuille : **251**



ACTIONS ■

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Valorisateur	CACEIS Fund Administration France
Dépositaire	CACEIS Bank
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Date de création de la classe	10/06/2025
Date de la première VL	01/01/0001
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Actions internationales
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR001400SDL2
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35%
Clôture fiscale	Juin

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	RIC Reuters
Euronext Paris	-	EUR	-	ISRG FP	ISRG.PA

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
 90 bd Pasteur
 CS 21564
 75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info-etf@amundi.com

ACTIONS ■

Fournisseurs d'indices

L'indice MSCI Emerging Markets a été utilisé par Amundi comme univers de référence pour la sélection des entreprises utilisées comme base pour le Amundi Label ISR Actions Marchés Emergents UCITS ETF. MSCI ne sponsorise, ne soutient, ne promeut ni n'approuve de quelque manière que ce soit le Amundi Label ISR Actions Marchés Emergents UCITS ETF. MSCI n'a pas été et n'est en aucun cas impliqué dans la création, le calcul, la maintenance ou la revue du Amundi Label ISR Actions Marchés Emergents UCITS ETF. Le MSCI Emerging Markets a été fourni "en l'état". MSCI, chacune de ses filiales et toute autre personne impliquée dans la construction, le calcul ou la création de l'indice MSCI Emerging Markets (collectivement, les "Parties MSCI") déclinent expressément toute responsabilité (y compris, sans limitation, toute responsabilité d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, d'actualité, de non-contrefaçon, de négociabilité et d'adéquation à un usage particulier). Sans limiter ce qui précède, en aucun cas les Parties MSCI ne pourront être tenues responsables des dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires, punitifs, consécutifs (y compris, sans limitation, les pertes de bénéfices) ou tout autre dommage lié à l'indice MSCI Emerging Markets ou au Amundi Label ISR Actions Marchés Emergents UCITS ETF.

Source : MSCI Inc. Les informations de MSCI ne peuvent être utilisées que pour un usage interne, ne peuvent être reproduites ou redistribuées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante d'instruments financiers, de produits ou d'indices. Aucune des informations de MSCI n'est destinée à constituer un conseil en investissement ou une recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) une décision d'investissement quelconque et ne peut être utilisée comme telle. Les données historiques et les analyses ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de toute performance future, analyse, prévision ou prédiction. Les informations de MSCI sont fournies "telles quelles" et l'utilisateur de ces informations assume tous les risques liés à leur utilisation. MSCI, chacune de ses filiales et toute autre personne impliquée dans la compilation, le calcul ou la création de toute information de MSCI (collectivement, les "parties MSCI") décline expressément toutes les garanties (y compris, sans limitation, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de rapidité, de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) concernant ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une partie MSCI ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans limitation, les pertes de bénéfices) ou tout autre dommage. Le(s) produit(s) mentionné(s) ici ne sont pas parrainés, approuvés, émis, vendus ou promus par MSCI. (www.msci.com).

Avertissement

Amundi Label ISR Actions Marchés Emergents UCITS ETF (le "Fonds") est un Fonds Commun de Placement agréé par l'AMF. Il fait l'objet d'un Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et d'un prospectus approuvé par l'AMF. Le DICI du Fonds doit obligatoirement être remis préalablement à toute souscription. Les documents de référence du Fonds (DICI, prospectus, rapport annuel et document périodique) sont disponibles sur simple demande auprès d'Amundi et sur le site Internet amundiETF.com. Le Fonds ne comporte pas de garantie en capital. Il est ainsi possible que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué, notamment du fait d'une baisse de valeur de l'indice de référence. La souscription dans les OPC peut présenter des risques. Le profil de risques du Fonds est détaillé dans le prospectus complet, l'investisseur intéressé est invité à s'y référer. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de sa richesse, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du Fonds. Tout investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseillers habituels (juridiques, fiscaux, financiers ou comptables) avant toute acquisition de parts du Fonds. Uniquement pour les fonds SFDR 8 et SFDR 9 Veuillez noter que ce fonds est géré de manière passive et réplique un indice sous-jacent dont la méthodologie vise à fournir une large exposition au marché sans appliquer d'exclusions ou d'intégration ESG. Par conséquent, vous pouvez être exposé à des titres susceptibles d'être impliqués dans de sérieuses controverses, comportant des risques ou ayant un impact négatif sur les facteurs de durabilité. Veuillez-vous référer à la documentation juridique et à la méthodologie de l'indice pour plus de détails. Si vous souhaitez envisager une alternative ESG, vous trouverez un large éventail d'options dans notre gamme d'investissement responsable.

ACTIONS ■

Certaines informations © 2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission. Bien que les fournisseurs d'informations d'Amundi, y compris, sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les «Parties ESG»), obtiennent des informations (les «Informations») auprès de sources qu'elles jugent fiables, aucune des parties ESG ne garantit ni l'originalité, l'exactitude et / ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et déclinent expressément toutes les garanties expresses ou implicites, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas être utilisées comme base ou composante de tout instrument financier, produit ou indice. De plus, aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG ne sera tenue responsable des erreurs ou omissions en relation avec les données contenues dans le présent document, ni de toute responsabilité pour tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou tout autre dommage (y compris les profits perdus), même en cas de notification de la possibilité de tels dommages.

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

ACTIONS ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

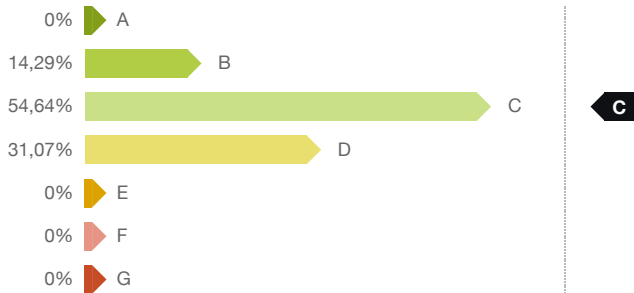


NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% MSCI EM (EMERGING MARKETS)

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,73	0,43
S Score	0,51	0,23
G Score	0,61	0,28
Score ESG moyen	0,80	0,42
Note ESG moyenne	C	D

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	260
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

MorningstarSustainabilityRatingDate :
31/03/2026

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

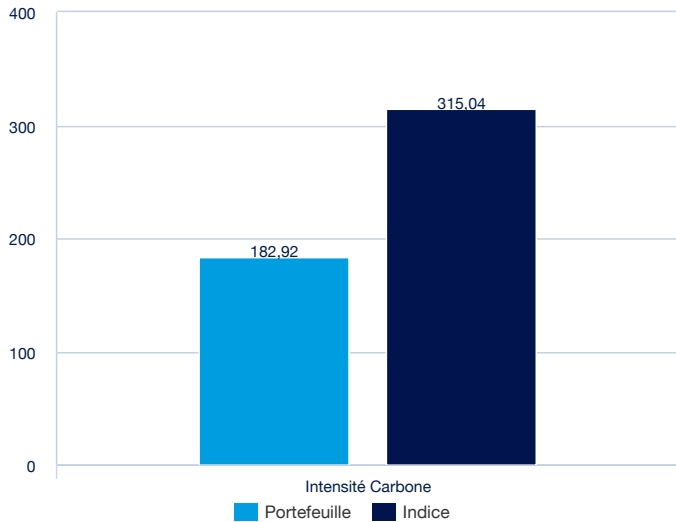
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

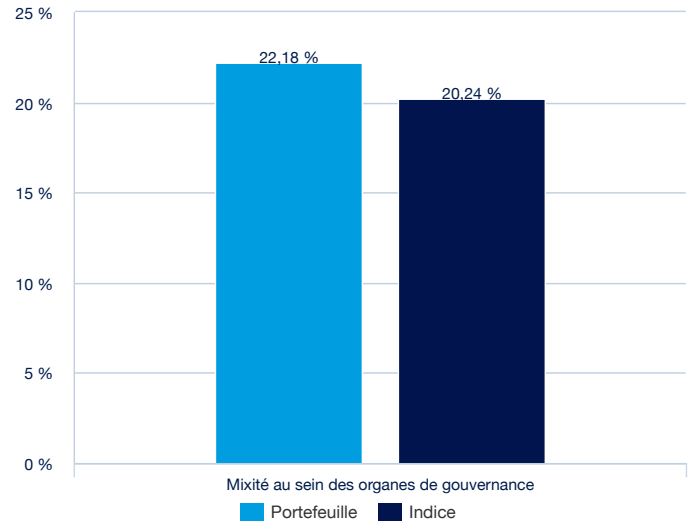
ACTIONS ■**Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance**

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone

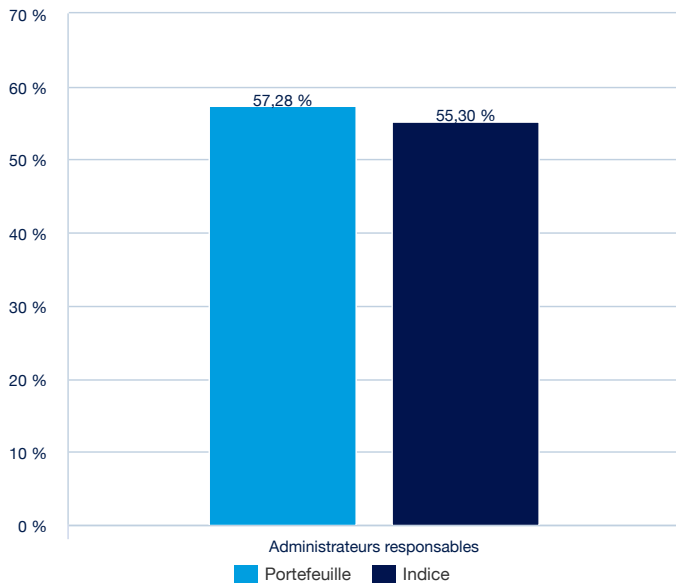
Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
 Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,19%

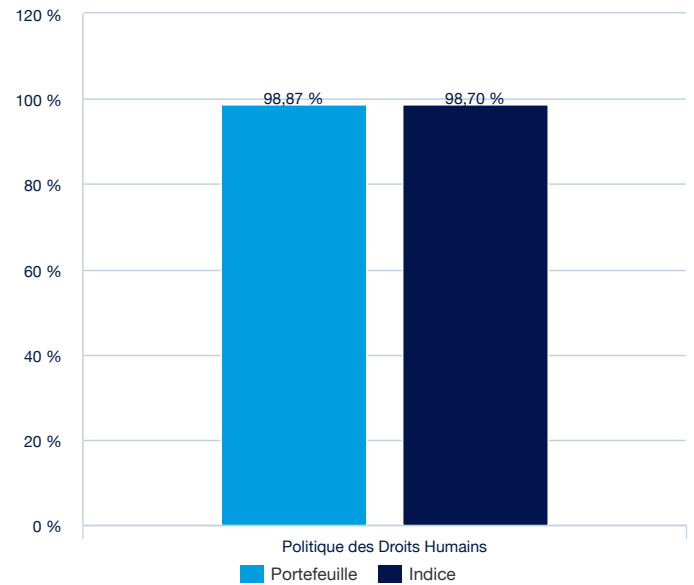
SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance

Part de femmes dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
 Source : Refinitiv, ISS, MSCI

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,88%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,31% 98,85%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,31% 98,85%



ACTIONS ■

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Source de données : Refinitiv, ISS, MSCI et CRISIL.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.